

**Maison du Département Aménagement
et Développement Territorial
du Montreuillois-Ternois
MT24671AT**

LA ROUTE DEPARTEMENTALE D109

**au territoire de la commune
de WILLEMAN**

**Interruption de la circulation
Route Départementale D109
TRAVAUX**

nettoyage du réseau, traversée hydraulique (camion hydrocureur)

Section hors agglomération

pendant une demi journée dans la période du 21 octobre 2024 au 29 octobre 2024

Le Président du Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière,

Vu le Règlement Général de Voirie Interdépartemental, approuvé par arrêté n°A2015-01, en date du 21 septembre 2015 par Monsieur le Président du Conseil départemental,

Vu la demande du 10 octobre 2024, par laquelle le Conseil départemental du Pas-de-Calais - MDADT du Montreuillois-Ternois, fait connaître que les travaux de nettoyage du réseau, traversée hydraulique (camion hydrocureur) vont nécessiter une interruption de la circulation sur la route départementale D109 du PR 12+050 au PR 13+000, (les transports scolaires ne sont pas concernés par cet arrêté : priorité de passage), hors agglomération, au territoire de la commune de WILLEMAN, pendant une demi journée, dans la période du 21 au 29 octobre 2024 et, qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et de prévenir les accidents,

Considérant l'information faite auprès de Messieurs les Maires des communes de WAIL et de WILLEMAN,

Considérant l'information faite auprès de Madame/Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-POL-SUR-TERNOISE,

Sur la proposition de Monsieur le Directeur de la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial du Montreuillois-Ternois,

..... ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite temporairement sur la route départementale D109 du PR 12+050 au PR 13+000, (les transports scolaires ne sont pas concernés par cet arrêté : priorité de passage), hors agglomération, au territoire de la commune de WILLEMANN, pendant une demi journée, dans la période du 21 au 29 octobre 2024 et, qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et de prévenir les accidents,

ARTICLE 2 : Un itinéraire conseillé de déviation sera mis en place par les Routes Départementales D98 au territoire de la commune de WAIL (+ rue de Willeman, communale à WAIL) et RD 98 au territoire de la commune de WILLEMANN (les transports scolaires ne sont pas concernés par cet arrêté : priorité de passage).

ARTICLE 3 : Les panneaux de signalisation réglementaire seront posés par les soins et aux frais de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux, aux extrémités des sections restreintes, conformément aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (arrêté du 24 novembre 1967 modifié) explicitées par la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial du Montreuillois-Ternois,

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

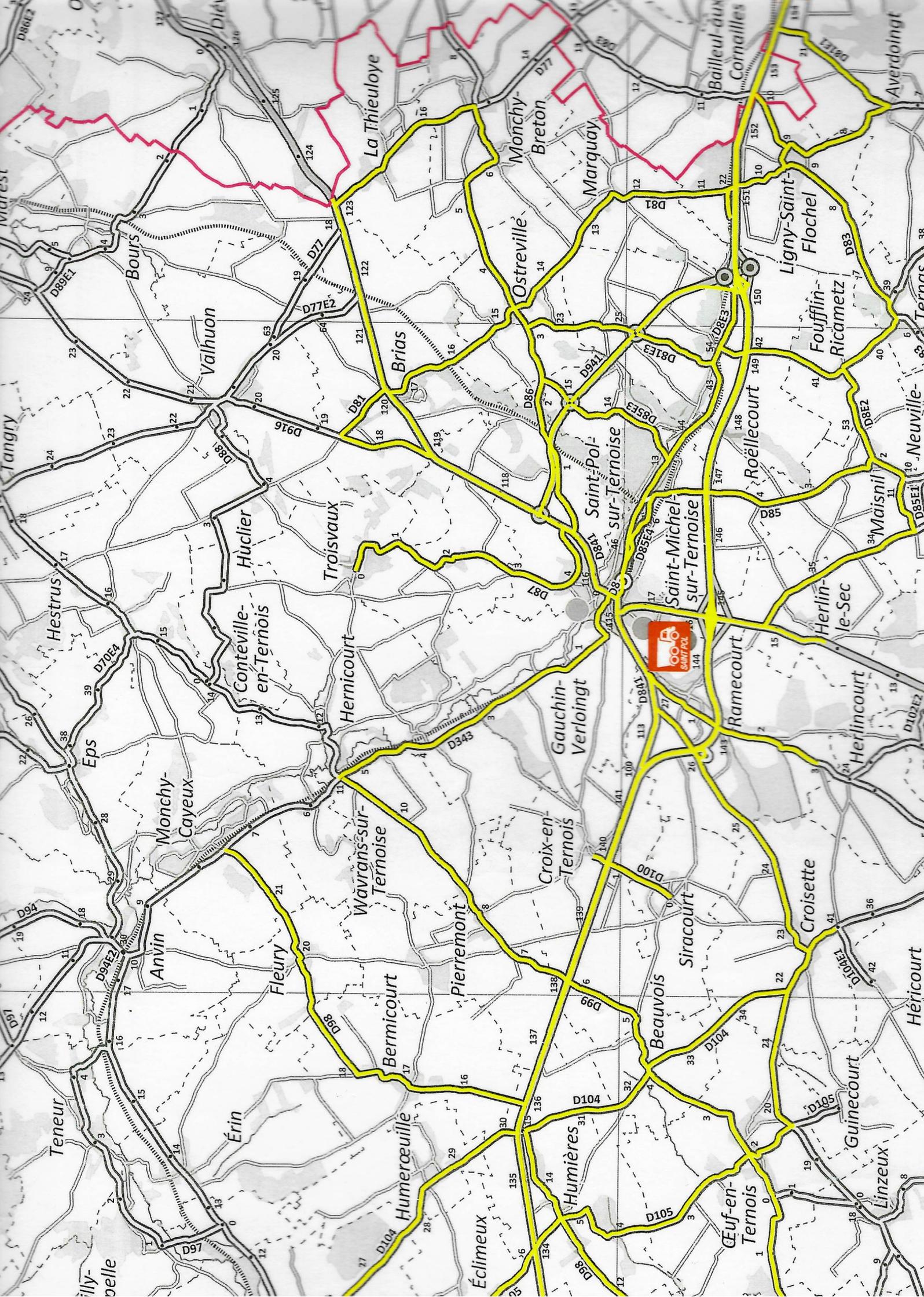
- Madame la Directrice Générale des Services du Département,
- Monsieur le Directeur de la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial du Montreuillois-Ternois,
- Monsieur le Responsable chargé des travaux,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs du Département et affiché au siège du Département du Pas-de-Calais.

Le 10 octobre 2024



Signé électroniquement par
Ludovic DELDREVE
RESPONSABLE UNITE ROUTES ET
MOBILITES MDADT DU
MONTREUILLOIS TERNOIS



La Thieuloye
Monchy-Breton
Marquay

Bours
Vaihuon
Hestrus
Troisvaux

Briars
Saint-Pol-sur-Ternoise
Saint-Michel-sur-Ternoise
Roëllecourt

Ligny-Saint-Flochel
Foufflin-Ricametz
Maisnil
Herlin-le-Sec

Huclier
Conteville-en-Ternoise
Hernicourt
Wavrans-sur-Ternoise

Gauchin-Verloingt
Croix-en-Ternoise
Pierremont
Bermicourt

Ramecourt
Siracourt
Croisette
Héricourt

Eps
Monchy-Cayeux
Anvin
Fleury
Érin
Teneur

Beauvois
Humières
Éclimeux
Humières

Guinecourt
Linzeux
Ceuf-en-Ternoise

**ROUTE BARREE
HYDROCUREUSE**

DEVIATION

